COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 29 NOVEMBRE 2018

PLAN D'ACTION POUR LA VIE ASSOCIATIVE : DES RÉPONSES ATTENDUES MAIS PEU DE MOYENS DÉDIÉS

En réponse au rapport remis au Premier Ministre le 8 juin dernier, Gabriel Attal, Secrétaire d'État auprès de Jean-Michel Blanquer, a présenté aujourd'hui un plan d'action pour le développement de la vie associative. Un interlocuteur engagé et des premières pistes qui appellent maintenant un investissement de l'État et des moyens dédiés.

La feuille de route présentée contient 3 axes :
- un appui structurel et un accompagnement renforcé des associations
- valoriser et reconnaître l'engagement individuel
- le développement associatif, l'affaire de tous

Ainsi, 15 mesures ont été annoncées ce matin.
Parmi elles, citons, le soutien au développement de groupements d'employeurs, l'élargissement du dispositif « impact emploi » aux associations de plus de 20 salariés la rénovation des dispositifs de congés engagement ou encore la signature de chartes d'engagements réciproques avec chaque ministère.

Ces mesures apportent de premières réponses concrètes à une partie des attentes exprimés par le monde associatif dans le rapport « Pour une politique de vie associative et une société de l'engagement ».
Par ailleurs, l'ouverture annoncée de travaux sur la fiscalité associative, sur l'évaluation, sur l'accompagnement territorial des associations, sur les relations associations - entreprises et encore sur la philanthropie dessinent de réelles perspectives pour nourrir une politique de vie associative.

Le Mouvement associatif salue la dynamique d'échange et de co-construction engagée par le Secrétaire d'Etat, et qu'il souhaite poursuivre dans les prochains mois. Une dynamique également à l'œuvre à l'Assemblée nationale à travers notamment la proposition de loi en faveur de la trésorerie des associations, et du Pacte de croissance de l'ESS présenté ce même jour

Mais, une politique de vie associative ambitieuse ne pourra se décliner réellement sans investissement de l'Etat, au niveau national et territorial.

Le Mouvement associatif regrette l'absence de mesures budgétaires immédiates, sur le renforcement du FDVA ou en matière de soutien à l'emploi en particulier, qui auraient permis de donner un signal politique fort.
À défaut de celles-ci, il est nécessaire que des perspectives de moyen terme soient données et qu'une ambition soit affirmée.

> **« La feuille de route qui se dessine, pour qu'elle serve le développement de la vie associative, ne pourra se faire sans un investissement renforcé de l'État. »**
>
> Philippe Jahshan,
> Président du Mouvement associatif

→ **EN SAVOIR PLUS**

Lire le communiqué de presse du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

Découvrir le discours de Philippe Jahshan

Consulter le rapport remis au Premier Ministre le 8 juin

Le Mouvement associatif
28 Place Saint-Georges
75009 Paris.
01 40 36 80 10
lemouvementassociatif.org

Choisir l'intérêt général

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JEUDI 29 NOVEMBRE 2018

→ À PROPOS DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

Porte-voix des dynamiques associatives, le Mouvement associatif rassemble plus de 600 000 associations (soit 1 association sur 2 en France), réunies au sein de différentes organisations. Son ambition est de favoriser le développement d'une force associative utile et créative. Le Mouvement associatif intervient sur quatre axes de réflexion et d'action : l'engagement, l'économie, l'action publique et l'emploi.

→ MEMBRES DU MOUVEMENT ASSOCIATIF

→ CONTACT

Fula Mesika
Responsable Communication
Le Mouvement associatif
fmesika@lemouvementassociatif.org
01 40 36 85 27